

Paris, le 23 janvier 2026

Invitation presse

Partis politiques et comptes de campagne : les professionnels du chiffre au cœur des enjeux de transparence démocratique

Vendredi 6 février 2026 à 11H

Palais du Luxembourg - Salle Médicis
15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

À quelques semaines de l'ouverture officielle de la campagne des élections municipales et à l'approche des présidentielles de 2027, le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC) et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) proposent un temps d'échanges consacré à un sujet central du débat démocratique : la tenue des comptes de campagne et la certification des comptes des partis politiques.

La transparence de la vie politique et en particulier la gestion des comptes des partis et des candidats aux échéances électorales, constitue l'un des fondements essentiels de la confiance démocratique.

- Comment les comptes de campagne sont-ils examinés ?
- Quelles garanties de transparence pour les citoyens ?
- Quels enseignements tirer des précédents scrutins ?

Ces questions seront au cœur d'une **table ronde ouverte à la presse**, organisée au Palais du Luxembourg, réunissant professionnels du chiffre et représentants des institutions en charge de la régulation du financement de la vie politique.

Table ronde

Quel cadre de confiance pour le financement de la vie politique ?

Introduction :

- Philippe Vincent, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)

- Yannick Ollivier, vice-président du CNOEC en charge du secteur “Modèle économique durable”

Avec la participation de :

- Jacques Mézard, membre du Conseil Constitutionnel
- Christian Charpy, président de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP)
- Un représentant du ministère de l’Intérieur (identité à confirmer)
- Un représentant du Sénat (identité à confirmer)
- Pierrick Chauvin, expert-comptable et commissaire aux comptes, président du groupe de travail “Partis politique” de la CNCC
- Patrick Velay, expert-comptable et commissaire aux comptes, président du groupe de travail “Comptes de campagne” du CNOEC

“Le rôle des experts-comptables et commissaires au comptes est d’autant plus stratégique que les enjeux de la vie politique ont évolué. Aujourd’hui, la transparence financière ne concerne plus seulement l’équilibre des comptes. Elle touche également à des sujets sensibles comme l’influence étrangère, la lutte contre le blanchiment, le financement illicite ou encore l’équité entre les candidats. Sur tous ces aspects, les professionnels du chiffre apportent des garanties techniques, mais aussi une culture du contrôle et de la rigueur qui renforce la confiance dans le processus démocratique.” déclare Pierrick Chauvin.

Accréditation obligatoire par retour de mail

À propos de l’Ordre des experts-comptables

L’Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 190 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l’Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l’Ordre des experts-comptables a pour rôle d’assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d’expert-comptable.

A propos de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

La CNCC est l’instance représentative des commissaires aux comptes en France, profession d’intérêt général créatrice des conditions de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale. Les commissaires aux comptes sont des alliés de toutes les typologies de structures, de leurs dirigeants et de leurs parties prenantes. Ils placent les valeurs d’indépendance, de compétence, d’engagement et d’écoute au cœur de leurs missions, au service d’une société de confiance. La CNCC représente près de 11 400 commissaires aux comptes qui certifient les comptes de plus de 218 000 entités chaque année.

Contact presse
Julienne BOURDET
 Agence Format
julienne.bourdet@agenceformat.com
 06 09 88 97 70